



Février 2023

N°13

Boulevard Urbain Central : En route vers demain !

P.16



L'IMAGE DU MOIS

Le dimanche 9 janvier, plus de 500 personnes se sont donné rendez-vous pour le traditionnel grand bain de la nouvelle année. Au son du Coco Fanfare Club, les plus motivés, environ 300 personnes, se sont jetés dans une mer à 13°. Dans l'eau comme sur le sable, l'ambiance était garantie. Ce "grand bain solidaire" était organisé en partenariat avec le Secours populaire français.

FLP mag' | Magazine municipal de la Ville de Frontignan la Peyrade.

Hôtel de Ville - BP 308
34113 Frontignan Cedex

04 67 18 50 00

frontignan.fr

frontignan.com@gmail.com

Directeur de la Publication :
Michel Arrouy

Directeur de la communication : Saïd Ayad

Rédaction :
Simon-Jacques Trigano /
Marjorie Louvion / Antoine
Lesieur / Florence Fournier-
Lagarde / Direction de la
communication

Photos / Illustrations :
Laurent Delemotte /
Loïc Molina / DR

Mise en page :
Chloé Berard

Tirage : 14 400 exemplaires

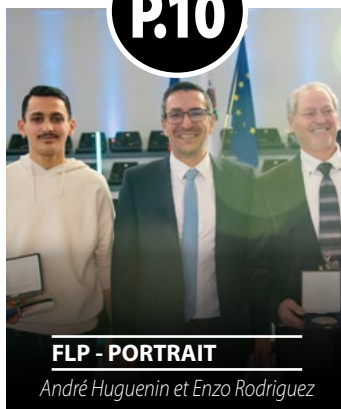
Impression :
Imprimerie Maraval



Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

Même si vous avez apposé sur votre boîte aux lettres l'autocollant "stop pub" édité par le ministère de l'écologie, vous devez recevoir votre magazine **FLP Mag'**. Si ce n'était pas la cas, contactez-nous.

P.10



FLP - PORTRAIT

André Huguenin et Enzo Rodriguez

P.04

FLP - RETOUR EN IMAGES

Janvier 2023

FLP - CITOYENNETÉ

P.06

Le conseil municipal en direct

P.08

FLP - EN BREF

L'actu en bref

FLP - TRAVAUX

P.12

Les chantiers en un coup d'œil

P.22

FLP - CULTURE

26^{ème} édition du FIRN

FLP - AGENDA

P.26

Évènements à ne pas manquer

P.16



FLP - DOSSIER

Boulevard Urbain Central : Sur la bonne voie !

2 Questions à MICHEL ARROUY

Maire de Frontignan la Peyrade

La réforme des retraites a été dévoilée par le gouvernement le 10 janvier avec un projet de loi en cours d'examen à l'Assemblée nationale. Des millions de Françaises et de Français se mobilisent à travers le pays, quel est votre sentiment ?

En 20 ans, la France en est à sa 6^{ème} réforme des retraites entre celles de 2003, 2008, 2010, 2014, 2019 (une tentative avortée) et aujourd'hui en 2023.

Cette réforme vise notamment à reculer progressivement l'âge du départ à la retraite, de 62 à 64 ans d'ici 2030, et à accélérer l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités (qui serait appliqué en 2027 au lieu de 2035).

Sur le fond, cette réforme est profondément injuste, inéquitable et « injustifiée » comme l'indique d'ailleurs le rapport du Conseil d'orientation des retraites qui explique que « le système de retraites n'est pas en danger » et qu'il n'y a « aucune urgence financière ».

Cette réforme va lourdement impacter l'ensemble des travailleurs, particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure à la moyenne nationale, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité des seniors qui n'ont plus d'emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Sur la forme, justifier cette énième réforme uniquement par l'équilibre budgétaire de notre modèle de retraite n'est pas crédible lorsque l'on a conscience des milliards d'euros générés chaque année en France par les spéculations financières et les dividendes, qui pourraient tout à fait être mis à contribution de notre régime de retraite. Le gouvernement prévoit une adoption définitive du texte d'ici la fin mars pour une application à partir de la fin de l'été 2023.

Après la crise sanitaire, les conséquences de la guerre en Ukraine, la hausse des prix à la consommation, l'inflation des prix de l'énergie, il n'est pas, selon moi, urgent et indispensable d'ajouter de l'incertitude à l'inquiétude légitime de millions de nos concitoyens.

L'année 2023 débute avec d'importants chantiers et actions au service des habitants et du territoire. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous débutons en effet l'année avec d'importants chantiers lancés et de nombreux défis à relever.

À l'occasion du premier conseil municipal de l'année, nous avons débattu des orientations budgétaires de la commune et avons précisé la dynamique que nous souhaitons poursuivre avec l'équipe municipale. Ainsi, neuf grands projets transversaux sont définis pour améliorer le cadre de vie, moderniser la commune et anticiper l'avenir avec notamment : un cœur de ville rénové, une mobilité partagée, l'aménagement urbain du BUC 7, la création d'équipements de proximité, l'investissement pour la petite enfance et l'éducation, la réflexion autour de la zone littorale de demain, les études et la mise en œuvre d'un pôle d'échanges multimodal ainsi que la réussite de la transition numérique et de la réhabilitation/reconversion du site de l'ancienne raffinerie.

À ces nombreux objectifs s'ajoute, dès février, le démarrage des travaux d'aménagement du quai Voltaire, préalables à la construction du futur pôle culturel qui proposera 4 salles de cinéma, un restaurant, un espace de loisirs et une agora. Le tout sera complété par un parking de l'autre côté du canal, accessible par une nouvelle passerelle (voir page 14).

À l'exemple des travaux du BUC 7 en cours, les travaux du quai Voltaire vont durer plusieurs mois avec des déviations mises en place, pensées pour diminuer au maximum les perturbations. Cette situation temporaire est une étape incontournable et décisive pour créer de meilleures conditions de vie et de circulation, aux abords du canal et en cœur de ville.

LE CHIFFRE DU MOIS

8

C'est le nombre de jeunes volontaires européens accueillis par notre ville cette année (voir p.30), soit deux fois plus que l'année dernière !





1



2



3



4



5



6



7



7

1 Samedi 7, après un coup d'envoi, donné par le maire de Frontignan la Peyrade, Michel Arrouy et l'adjoint aux sports de la Ville de Montpellier, Hervé Martin, "Les Mouettes", joueuses du HBF 3M, équipe féminine de Handball partenaire du FTHB, faisaient leur rentrée avec un match qui les opposait à Cannes. À cette occasion, elles se sont imposées, sur le fil, avec un score final de 36 à 35.

2 Dimanche 8, avait lieu la désormais traditionnelle balade des Rois mages

et de leurs dromadaires organisée par les amis de la Gardiole en partenariat avec Dromasud. Une centaine de personnes ont ainsi accompagné le groupe, le tout dans une ambiance musicale et conviviale.

3 Le conseil de surveillance des hôpitaux du Bassin de Thau organisait sa cérémonie des vœux, le 12, en présence notamment de David Jardon, conseiller municipal en charge de la santé publique.

4 Dans le cadre du Festival Cinéma Télérma du 18 au 24, le Cinémistral a proposé des séances pour voir ou revoir une sélection de pépites cinématographiques de 2022 et découvrir 6 films en avant-première, dont le dernier film de Steven Spielberg, *The Fabelmans*, qui a clôturé l'édition 2023.

5 Samedi 21, à l'occasion de *La Nuit de la lecture* 2023, le FIRN proposait une soirée originale : une dégustation/lecture dans le noir

à la salle Voltaire. Une cinquantaine de personnes a participé à cette expérience et a pu déguster, dans la pénombre, les accords mets-vins, issus de la collaboration du restaurant In-Fine et du caviste le Flaconneur, au son des voix de Claire Favan et Céline Denjean.

6 Le nouveau lieu de vie "Génération MDR", pour Maison De Retraite, a ouvert ses portes le mercredi 25 et a reçu ses premiers usagers au sein d'un local adapté et équipé qui accueillera ses usagers

tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h.

7 Du 23 au 26, la Ville recevait une délégation venue de Vizela, sa sœur jumelle portugaise. Entre visite du LEPAP, rencontres avec l'équipe d'Emmaüs et cérémonie d'accueil des nouveaux volontaires européens, les deux représentants portugais venaient notamment comprendre et s'inspirer de nos politiques publiques et envisager de

nouvelles collaborations (voir page 31).

8 Jean-Claude Fobis, président du club loisirs de la Peyrade, a convié les présidents des différents clubs seniors de la Ville à la traditionnelle cérémonie des vœux qui a eu lieu le 28 à la salle Bouvier-Donnat en présence de Renée Duranton-Portelli, maire adjointe déléguée aux personnes âgées et au lien entre générations, de Jean-Louis Bonneric, conseiller municipal délégué à la ville citoyenne et des adhérents.



Le conseil en direct

Au-delà des questions de citoyenneté, culture, éducation, etc. les finances ont pris une place importante lors de cette séance avec la présentation des rapports d'orientation budgétaire 2023 du budget principal de la Ville et du budget annexe du port de plaisance.

Le premier point abordé par le conseil municipal a été le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité, rendu obligatoire par la Loi du 4 août 2014 pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants, en préambule des débats sur les orientations budgétaires.

Le rapport révèle que la part des femmes dans les effectifs de la collectivité est supérieure à la moitié (57,4%) et en augmentation, soulignant les efforts de la municipalité en la matière. Si cette part est légèrement en-deçà des chiffres nationaux (61,3%), à Frontignan la Peyrade, les femmes sont en revanche en très grande majorité fonctionnaires, très peu sont contractuelles, dépassant ici la moyenne nationale. Forte de ses bons résultats, la municipalité va continuer à mener de nombreuses

actions en faveur de l'égalité femmes/hommes.

Rapports d'orientation budgétaire

Autres rapports présentés aux élus lors de cette séance : ceux concernant les orientations budgétaires 2023 du budget principal de la Ville et du budget annexe du port de plaisance. « Pour cette année 2023, nous allons poursuivre les actions menées depuis 2020 et qui s'intègrent autour de 3 axes structurants et interconnectés : Frontignan une ville dynamique, solidaire et attractive » a expliqué Caroline Sala, adjointe en charge des finances et de la gestion durable.

Comme chaque année, les

engagements de mandat orientent les choix et les priorités du budget primitif 2023 :

- ➔ Maîtriser les charges de fonctionnement ;
- ➔ Optimiser les recettes pour retrouver des marges de manœuvre et améliorer la capacité d'investissement ;
- ➔ Poursuivre l'investissement pour améliorer l'environnement et le quotidien des habitants ;
- ➔ Stabiliser le stock de la dette.

« Dans le contexte actuel, de plus en plus contraint et imprévisible, l'enjeu sera également de maintenir notre capacité actuelle d'autofinancement » a poursuivi l'adjointe aux finances.

Pour le budget 2023, la majorité a également fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir les taux de taxe foncière sur le bâti et le non bâti au même niveau que l'année dernière.

Poursuivre et initier les investissements

« Le principal enjeu du mandat est de maintenir un service public de qualité tout en menant une politique d'investissement adaptée aux habitants d'aujourd'hui et à la ville de demain, sans dégrader la situation financière de la ville » a précisé le maire, Michel Arrouy.

Le budget 2023 sera ainsi notamment marqué par le déploiement d'actions s'inscrivant dans la continuité des projets déjà initiés :

- ➔ Mener à bien la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) ;
- ➔ Déterminer les perspectives d'aménagement et de développement des 11 hectares du site Exxon-Mobil ;
- ➔ Démarrer les travaux du futur Pôle culturel et de la passerelle au-dessus du canal ;
- ➔ Continuer le travail pour la création du Pôle d'échanges multimodal incluant le déplacement de la gare SNCF ;
- ➔ Poursuivre le plan action voirie (PAV) et l'opération Cœur de ville.

En 2023, il s'agira également de lancer de nouveaux projets tels que :

- ➔ L'étude de faisabilité de la rénovation de la salle de l'Aire ;
- ➔ La création d'un parking provisoire de 180 places sur l'ancienne friche Exxon-Mobil ;
- ➔ La rénovation et la modernisation de l'éclairage public ;
- ➔ La rénovation de l'Hôtel de Ville ;
- ➔ La réhabilitation et l'extension de la crèche Roger Michel ;
- ➔ La création d'un espace de réception attenant au gymnase Henri Ferrari, etc.

Autres points à l'ordre du jour

Après une série de votes concernant les ressources humaines, c'est de citoyenneté qu'il a été question avec des acomptes versés à des associations sportives sur les subventions 2023 pour un montant total de 126 750€.

Côté culture, les élus ont voté une convention de partenariat permettant à la ville, aux structures et aux acteurs culturels de proposer leurs offres dans le cadre du Pass Culture, dispositif porté par l'État, pour faciliter l'accès aux pratiques culturelles et artistiques des jeunes.

Les délibérations suivantes avaient trait à l'éducation et à la jeunesse avec : l'approbation de la convention financière entre Sète agglomération Méditerranée et Frontignan la Peyrade pour le remboursement des frais de transport liés à l'enseignement de la natation aux scolaires pour un montant de 25 000€ HT et la signature de la convention de mise à disposition de moyens et de personnel entre la Ville et la Caisse des écoles dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE). Les élus ont aussi approuvé les nouvelles modalités de financement des classes transplantées. Ces dernières permettent notamment de mettre en œuvre les enseignements dans d'autres lieux et conditions de vie que celles de l'école. Cela permet une expérience éducative et pédagogique unique, dont les élèves retirent de nombreux bénéfices.

Enfin, dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), le conseil a entériné, avec l'Éducation nationale, la convention 2022/2025 relative à l'accueil de jeunes mineurs (14/17 ans) à travers l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'accueil de jeunes (AJ), menés au sein de l'espace Kifo. ●

INDEMNISATION DES PROFESSIONNELS IMPACTÉS PAR LES TRAVAUX DU BUC 7

La séance a également permis au conseil de mettre en place la commission d'indemnisation amiable des professionnels dont l'activité est située dans le périmètre des travaux du BUC 7, route de Montpellier et de désigner les 5 élus titulaires et 5 élus suppléants qui en seront membres. Pour mémoire, le règlement, conforme aux exigences de la jurisprudence administrative, prévoit l'indemnisation des pertes en marge de plus de 10% par rapport à la moyenne des 3 exercices précédents sur une période d'au moins 3 mois consécutifs. Les professionnels concernés peuvent se renseigner auprès du service commerce de la commune.



Retrouvez toutes
les séances en vidéo



DÉPÔTS SAUVAGES AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE - DES SOLUTIONS EN COURS AVEC LES DIFFÉRENTES INSTANCES

Vendredi 20 janvier, Éric Bringuier, adjoint délégué au cadre de vie et aux espaces publics, s’est rendu avec des agents de la collectivité et auprès de Laurence Magne, vice-présidente de Sète agglomération Méditerranée, à la rencontre des services de la Région, du Département, de Sète agglomération Méditerranée et du port de Sète-Frontignan, sur l’ancienne zone commerciale où se sont récemment accumulés des tonnes d’encombrants, avenue de la Méditerranée, à Frontignan la Peyrade.

Délégués par la Région, les services du port Sète-Frontignan ont nettoyé les lieux début janvier. La zone est aujourd’hui “propre”, mais rien n’est encore réglé à long terme et l’ensemble des participants espère bientôt proposer une solution pérenne. La municipalité a initié cette rencontre, sur le terrain, afin de faire le point avec les différentes instances concernées (techniciens de la Région, du port

Sète-Frontignan, du Département, de Sète agglomération Méditerranée et de la Ville), échanger et trouver des solutions pour sécuriser et assainir ce site.

Des pistes sont donc à l’étude (sécurisation du périmètre par des clôtures, vidéosurveillance, glissières le long de la route afin d’empêcher les véhicules d’accéder à la zone pour y déposer leurs encombrants, rondes de la police municipale, nettoyages ponctuels par les différents services, etc.). Les différents partenaires se retrouveront très prochainement afin de concrétiser ensemble ces solutions et pérenniser cette zone commerciale.



ÉVÈNEMENT

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Samedi 14 janvier, le maire et la municipalité ont présenté leurs vœux à la population à la salle des sports Henri-Ferrari. Des vœux placés sous le signe de la bienveillance, de la responsabilité et de l’engagement.

De très nombreux Frontignanais et Lapeyradois sont venus assister à cette première cérémonie des vœux organisée depuis 2020 avec une toute nouvelle formule.

Après une vidéo rétrospective des actions et réalisations de l’année 2022 et le traditionnel discours, dans lequel le maire a notamment remercié l’ensemble des partenaires présents, élus, parlementaires, représentants d’institutions, chefs d’entreprises, associations, agents communaux, etc., et l’ensemble des forces vives de notre territoire, deux concitoyens, Enzo Rodriguez et André Huguenin, ont été mis à l’honneur pour leurs actes de courage et de bravoure (lire portraits pages 10 et 11)

Les habitants ont ensuite été conviés à une dégustation de mets, vins, muscats, etc. proposés par les commerçants et producteurs locaux pour clore cette cérémonie en toute convivialité.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRI : CE QUI A CHANGÉ AU 1^{ER} JANVIER

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, plus d’hésitation au moment de trier : le conteneur vert pour le verre, le jaune pour tous les autres emballages en carton, plastique, métal ou papier.

Les déchets que vous triez à la maison, sur votre lieu de travail ou pendant vos vacances suivent un circuit spécifique : le verre est acheminé à l’usine OI BSN de Béziers et le contenu des poubelles dédiées au tri sélectif, transféré vers le centre de tri “Oikos” de Villeveyrac où le plastique, le carton, le papier et le métal sont séparés et utilisés comme matières premières dans des usines de recyclage.

➔ Retrouvez plus d’infos (guide du tri, application CITEO, etc.) sur www.agglompole.fr

DÉFENSE

ORION : L’EXERCICE MILITAIRE GÉANT DE PASSAGE À FRONTIGNAN LA PEYRADE

De février à mai 2023, les armées françaises se préparent à un exercice d’ampleur inédite, qui mobilisera jusqu’à 12 000 militaires sur le territoire français, dont Frontignan la Peyrade, dans un scénario de conflit majeur contre un État. Sur cette période, au détour de vos visites en cœur de ville, dans le quartier de La Peyrade ou celui de la plage, vous serez donc certainement amenés à croiser des chars Leclerc, des blindés griffons, ou encore apercevoir le porte-avions Charles-de-Gaulle et autres navires de guerre accompagnés de leurs avions de combat et hélicoptères.

Rassurez-vous, ceci n’est qu’un exercice !

Dans un contexte difficile et inquiétant avec la guerre en Ukraine qui sévit actuellement, ORION 23 représente la première étape d’un cycle triennal souhaité par l’état-major des armées pour renforcer, préparer et rendre opérationnelles nos armées face à tous types de conflits. Une opération d’envergure consistant à l’entraînement commun des armées, directions et services dans différents environnements. En effet, cet exercice militaire a la particularité d’impliquer toutes les composantes des armées (terre, mer, air, spatial) dans l’ensemble des champs matériels et immatériels (cyber, informationnel, etc.).

Parmi les 4 phases opérationnelles prévues entre février et mai sur près de 20 départements métropolitains, plus de 30 jours d’exercices sur le terrain sont programmés. Des partenaires européens - Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Italie, Espagne - seront également associés à cet exercice, ainsi que les États-Unis (qui joueront une division de manière numérisée). Cet exercice regroupera une vingtaine d’activités d’entraînements organisées d’ordinaire séparément, et permettra de densifier l’entraînement des troupes, accroître son réalisme et son intensité, tout en limitant la charge logistique et en réalisant des économies d’échelle.

➔ d’informations à venir sur frontignan.fr



PRATIQUE

UN NOUVEL INSECTE NUISIBLE IDENTIFIÉ SUR LA COMMUNE



Le Xylotrechus chinensis, insecte que l’on peut facilement confondre avec un frelon, est un capricorne d’origine asiatique, ravageur des mûriers platanes.

Les larves, déposées sur l’écorce des arbres, pénètrent dans les troncs et les branches, se nourrissant de bois et creusant des galeries de cinq à six millimètres de diamètre. Les dégâts sont très rapidement visibles (coulées de sève, dépérissement et nécroses, décollement d’écorce, etc.). Les adultes émergent de mai à juillet, laissant un trou de sortie facilement visible sur les troncs et les branches principales de l’arbre.

La lutte insecticide étant très peu efficace, il est conseillé de couper les branches infestées et de broyer ou incinérer les déchets. Toute suspicion d’infestation doit être signalée à FREDON Occitanie, organisme à vocation sanitaire chargé du volet santé des végétaux.

➔ <https://www.fredonoccitanie.com>

➔ Téléphone : 04 67 75 64 48



André Huguenin et Enzo Rodriguez

Retraité de la sécurité publique et étudiant aspirant pompier

Il n'y a pas d'heure pour les braves dit l'adage... preuve en est avec nos deux "héros" frontignanais, mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, lors de laquelle la Médaille de la ville leur a été remise par le maire, Michel Arrouy, pour des actes de bravoure ayant probablement permis de sauver des vies.

**VOTRE LIEU PRÉFÉRÉ À
FRONTIGNAN LA PEYRADE**

A.H. : Les salins
E. Z. : Il y en a beaucoup

UNE IDÉE POUR LA VILLE ?

A.H. : Mieux signaler les
pistes cyclables
E. Z. : Un endroit couvert
pour les jeunes

CITATION OU DICTON PRÉFÉRÉ

A.H. : Le sport c'est la
santé
E. Z. : Ne rêve pas ta vie,
vis tes rêves

FILM, LIVRE OU SÉRIE ?

A.H. : Gladiateur
E. Z. : Athena

LA VILLE EN TROIS MOTS ?

A.H. : Naturelle, mer,
montagne
E. Z. : Traditionnelle,
passionnante, familiale



un est né à Avignon, en 1950. Souhaitant devenir garde du corps, il passe un concours au ministère de l'Intérieur dont il deviendra cadre supérieur. Passionné de sport : cyclisme, moto, sports de combat, tir sportif, ski mais aussi plongée et nautisme, il décide de s'installer à Frontignan la Peyrade pour y couler une retraite heureuse. « *Enfant, j'ai passé de belles vacances en famille à Sète et, plus tard, ma femme venait régulièrement faire des cures à Balaruc, nous connaissions donc déjà bien le Bassin de Thau* ».

L'autre aura 18 ans en mars prochain. Issu d'une longue lignée de Frontignanais, il a toujours voulu être sapeur-pompier. Dans cette optique, en parallèle de ses études – à Anatole France 2, au collège Les 2 pins et aujourd'hui au lycée Georges Pompidou à Castelnau le Lez, où il passe un BAC pro sécurité incendie – il intègre l'école de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Gigan et obtient son brevet national des JSP. Également très sportif (tennis, foot, judo, hip hop, etc.), il affectionne aussi les sorties et soirées entre amis, « *profiter de la vie* » en somme !

Ce qui réunit ces deux profils à première vue très différents, c'est notamment un comportement altruiste que d'aucuns qualifieraient de téméraire voire d'héroïque :

Mi-février dernier, il est 14h lorsqu'André, empruntant le pont Tivoli, à Sète, vient au secours d'une personne tombée à l'eau. Aidé par deux passants qui tentaient de la hisser sur le bord, André intervient avec les réflexes et les compétences du professionnel qu'il continue à être. Il utilise alors l'un des deux sauveteurs amateurs comme contrepoids sur ses jambes, ce qui lui permet de se pencher suffisamment pour accéder au niveau de l'eau et extraire la personne en difficulté du canal. André n'en est pas à son coup d'essai puisque, au-delà d'actes de bravoure quotidiens, il est déjà décoré de pas moins de 11 médailles telles que l'Étoile du bien et du mérite, le Grand prix humanitaire de France, l'Étoile civique, la Médaille du ministère de l'Intérieur, etc.

De son côté, c'est en octobre 2021 qu'Enzo, alors âgé d'à peine 16 ans, aperçoit un départ d'incendie dans un immeuble de l'avenue Général de Gaulle. Il prévient

immédiatement le Sdis et court chercher trois extincteurs chez des commerçants voisins. Intervenant courageusement, il parvient à circonscrire le feu tout en conseillant aux habitants de l'immeuble de rester chez eux, en sécurité, en attendant l'arrivée des secours. « *Je me rappellerai toujours le "Fais attention jeune"* », glissé par un policier présent sur les lieux avant les pompiers, alors qu'il s'engouffrait dans le bâtiment.

C'est suite à ces deux interventions qui ont probablement contribué à sauver des vies que Michel Arrouy et l'ensemble de la municipalité ont tenu à remettre à André et Enzo la Médaille de la ville et le diplôme du dévouement, lors de la cérémonie de vœux à la population. « *Deux citoyens exemplaires de la ville qui ont fait preuve d'engagement et de dévouement* » a dit le maire au moment de leur remettre leurs distinctions et après avoir précisé n'en avoir décerné que *trois depuis le début de son mandat*.

Les deux "héros" se sont dits honorés et ont tenu à remercier, au-delà de leurs proches, « *M. le maire et l'ensemble des agents municipaux qui nous ont reçus* ». ●



Rue de l'Industrie

Voir page 14, travaux Quai Voltaire.

Route de Montpellier

Voir dossier (Pages 16 à 19).

Coût global de l'opération : 3 100 000 €

→ Déviation pour contourner les travaux dans le sens Frontignan la Peyrade/Montpellier.

1 HÔTEL DE VILLE

Rénovation partielle de l'hôtel de ville comprenant la reprise des peintures, les boiseries, le traitement acoustique et l'éclairage de la salle d'honneur, ainsi que la réfection de l'escalier principal, la création d'un nouvel accueil avec une mise en conformité aux règles d'accessibilité et la mise à disposition de bornes numériques.

Montant des travaux : 263 000 €

2 AVENUE VAUBAN

Enfouissement des réseaux et mise en place de l'éclairage.

Montant des travaux : 204 680 €

3 ANATOLE FRANCE 2 MATERNELLE

Optimisation des équipements des deux chaufferies.

Montant des travaux : 21 000 €

4 RUE DU DÉPUTÉ LUCIEN SALETTE

Aménagement de bureaux (isolation, sols, murs, plafonds, éclairage et électricité) pour le Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR), en lieu et place des anciennes archives et de l'ancienne chaufferie du bâtiment.

Montant des travaux : 45 000 €

5 QUAI DU CARAMUS

Réfection de la toiture (isolation et gouttières), de la maison des équipes située sur le site du Comité technique opérationnel (CTO).

Montant des travaux : 28 000 €

6 PLAN DU BASSIN

Diagnostic technique de la salle de l'Aire.

Montant des travaux : 17 910 €

7 AVENUE DU 81^E R.I.

Audit énergétique sur l'ensemble des équipements sportifs et bâtiments de l'Aire de loisir et du stade Lucien Jean afin de définir les actions qui pourraient être menées pour réduire la consommation énergétique.

Montant des travaux : 17 880 €

8 CIMETIÈRE ROUTE DE BALARUC

Terrassement et mise en place d'un nouveau réseau d'eau usées du local du gardien.

Aucun impact sur le domaine public.

Montant des travaux : 5 000 €

Quai Voltaire : le chantier débute mi-février avec les travaux préparatoires

En vue des travaux préalables au chantier du futur pôle culturel et de l'espace public autour des chais Botta, la municipalité organisait le 7 février dernier une réunion publique d'information afin de présenter le projet d'aménagement du quai voltaire et du futur pôle culturel.

Dès mi-février, les concessionnaires interviendront jusqu'en avril, pour des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, phase préparatoire des aménagements de l'espace public quai Voltaire et du futur pôle culturel en lieu et place des chais Botta.

Ces travaux se situeront rue de l'industrie, à l'arrière des chais Botta, entraînant une coupure de la circulation et la mise en place de déviations provisoires pour rejoindre le boulevard V. Hugo et le prolongement de la rue de l'industrie ainsi que rue Joseph Perrier avec maintien de la circulation.



aménagements du quai Voltaire destinés à repenser et valoriser les bords du canal du Rhône à Sète, créer une promenade et des espaces publics de qualité.

Enfin, les travaux d'installation de la passerelle piétonne enjambant le canal, reliant le pôle culturel et le centre-ville au site Exxon-Mobil réhabilité, seront initiés en septembre. L'ensemble des travaux devrait s'achever au printemps 2024. ●

➔ Plus d'infos à venir dans les prochains magazines



Ce plan de déviations a été étudié pour diminuer les perturbations de trafic tout en permettant aux habitants de conserver des accès à leur domicile et aux commerces de proximité.

Dès le mois d'avril, le chantier de construction du nouveau pôle culturel démarrera, suivi du lancement des

Énergie : les aides pour les pros !

Face à la forte hausse des prix de l'énergie, de nombreux professionnels ont vu leur facture d'électricité multipliée par deux, quatre, six, voire ... dix. ! Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement et différents organismes proposent plusieurs dispositifs d'aide. FLP Mag' partage avec les commerçants, artisans et professionnels concernés ces dispositifs mal ou peu connus.

Le bouclier tarifaire

Les TPE (entreprises de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 M€) qui disposent d'un compteur électrique d'une **puissance inférieure à 36 kilovoltampère (kVA)**, peuvent bénéficier du bouclier tarifaire. Pour obtenir cette aide, l'entreprise doit se rapprocher de son fournisseur d'énergie.

L'amortisseur électricité

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, l'amortisseur électricité s'adresse aux entreprises ne pouvant pas bénéficier du bouclier tarifaire.

Cette aide concerne donc les entreprises ayant moins de 250 salariés dont le compteur électrique est d'une **puissance supérieure à 36 kilovoltampères (kVA)**. L'unique démarche à faire pour bénéficier de cette aide est de transmettre au fournisseur d'électricité une attestation d'éligibilité au dispositif.

L'aide "gaz et électricité"

Cette aide, mise en place en juillet 2022, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Elle s'adresse aux entreprises dont les dépenses d'énergie pendant la période de demande d'aide représentent **plus de 3 % de leur chiffre d'affaires 2021** et ayant

subi une **augmentation d'au moins 50 % du prix de l'énergie** pendant la période de demande d'aide par rapport au prix moyen payé en 2021. La demande d'aide se fait sur l'espace professionnel du site www.impots.gouv.fr. Ce dispositif est cumulable avec l'amortisseur électricité à partir des dépenses effectuées à partir du mois de janvier. ●

CCI HÉRAULT - SÈTE

Chambre de commerce et d'industrie
220 Av. du Maréchal Juin -
04 67 46 28 28
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h

NOUVEAU COMMERCE

LE COIN DES FILLES (C'EST AUSSI POUR LES HOMMES)

Depuis le 14 novembre dernier, derrière la porte du 5 avenue Frédéric Mistral à Frontignan la Peyrade, un showroom singulier et chaleureux vous invite à une parenthèse bien-être.

Créé par 7 femmes entrepreneures, ce lieu abrite une fleuriste, une énergéticienne, une sophrologue, une coach de l'être, une prothésiste onguilaire, une esthéticienne, une naturopathe et une professeure de yoga.

Chaque spécialité dispose de son espace autour d'une salle commune conviviale transformée en salon de thé au décor ancien comme "chez mamie". On peut venir y boire un thé, un café, déguster des pâtisseries et même déjeuner les mercredis, jeudis et vendredis. On y trouve des cookies (*The Cookie Lab*), des produits italiens (*Maison Politi*) et de la cuisine bistrot de "grand mamie" (*Leelou Bistrot*).

Inauguré le 3 décembre dernier en présence de Michel Arrouy, maire et des élus, ce lieu de vie et de partage peut accueillir, certains soirs ou week-end, des réunions, des ateliers,



des groupes de paroles et ponctuellement une boutique éphémère (bijoux, vêtements, produits locaux, etc.). Une fois par mois une soirée à thème est organisée pour découvrir des produits locaux ou des commerçants du bassin de Thau.

f le coin des filles @lecoindesfilles_34

➔ Du lundi au vendredi de 10h à 18h30

➔ Le samedi de 10h à 12h30

➔ Prise de RDV : 07 77 38 48 33



DOSSIER

Boulevard Urbain Central : sur la bonne voie !

“

Avec ce projet, la Ville va bien au-delà de la simple requalification d'un de ses axes routiers majeurs en y ajoutant de fortes dimensions écologiques et responsables afin de préparer, dans les meilleures conditions, l'avenir de notre commune !

”



Michel Arrouy,
Maire



Pour mener ce vaste projet, la Ville a sollicité l'appui et le soutien financier de nombreux partenaires

Financements, obtenus :

- ➔ Conseil départemental de l'Hérault : 600 000€
- ➔ Subvention AAP desimperméabilisons les sols urbains, agence de l'eau : 142830€ et Région : 60 000€
- ➔ Fonds de concours Sète agglropole Méditerranée : 120 000€

En instruction :

- ➔ Région Occitanie : 400 000€
- Ce sont ainsi plus de 1,322M€ HT de subventions qui sont attendus sur un budget général de 2,5M€ (1,9M€ HT) dont près de 50% sont consacrés aux Objectifs de développement durable (ODD).

Redessiner l'entrée de ville

Ce sont ainsi 700 mètres linéaires qui sont actuellement totalement réaménagés pour un coût de 2,5 M€ TTC (hors reprise des réseaux d'eau potable, 300 000€ et pluvial, 600 000€). Redessiner l'entrée de ville, réduire la vitesse

automobile, aménager des espaces sécurisés pour piétons et modes doux, réorganiser le stationnement et végétaliser cette portion de route sont les principaux objectifs de cette requalification.

Après différentes phases de chantier préalables (réseaux aériens, eau potable et pluviale, etc.), les travaux de voirie sont en cours avec la reprise complète de la voie, la création de trottoirs et d'une **piste cyclable bidirectionnelle*** ainsi que la réalisation d'environ 70 places de stationnements (dont 2 PMR). Ces travaux s'accompagnent d'aménagements en : éclairages, **desimperméabilisations des sols**, **plantation d'arbres****, aménagement d'espaces verts, installation d'un nouveau mobilier urbain et réalisation de la signalisation, dont notamment la zone 30.

Avec cette 7^{ème} tranche, c'est toute la traversée de la commune qui sera harmonisée et dotée d'une continuité cyclable d'un bout à l'autre à travers différents aménagements sécurisés.

*Création d'une piste cyclable

La ville a souhaité aménager cet axe routier en y intégrant, dans le contexte plus global de Programmes Pluriannuels de l'Énergie (PPE), les éléments essentiels du dispositif régional en faveur de la mobilité tels que :

- ➔ Augmenter et sécuriser les déplacements à vélo ;
- ➔ Favoriser le cyclotourisme ;
- ➔ Participer à la complémentarité des modes de déplacements doux et du réseau de transport public LIO ou National.

Une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée, séparée du flux des véhicules et du cheminement des piétons, de 2,50 m de large, est ainsi créée. Reliée aux autres tronçons déjà réalisés, elle permettra aux usagers de modes doux, la traversée de la commune de bout en bout et au-delà !

Frontignan la Peyrade se situe sur deux itinéraires cyclables Européens :

- ➔ La route 8 – Méditerranée à vélo qui relie l'Espagne à la Grèce ;
- ➔ La route 17 – Via Rhôna qui s'étend de Sète à la Suisse.

Le projet va permettre de rejoindre ces itinéraires depuis le Barnier. Pour réaliser cette piste cyclable, les aménagements suivants ont été nécessaires :

- ➔ Réduction de l'emprise de la chaussée ;
- ➔ Réaménagement du stationnement longitudinal ;
- ➔ Reprise complète de l'éclairage ;
- ➔ Aménagement de la piste et du cheminement piéton ;
- ➔ Traitement des eaux de ruissellement.



Vers une traversée de la commune apaisée et raisonnée !

Depuis plusieurs années, la Ville réalise, par tranches, la requalification urbaine de l'ancienne route nationale traversant la commune et réaménage ses entrées de Ville afin de proposer un projet d'aménagement urbain dénommé Boulevard Urbain Central (BUC), qui répond aux nouveaux besoins des usagers tout en respectant un maximum les Objectifs de développement durable (ODD) et en préparant l'avenir de la commune. Débuté en juin dernier, La phase "BUC 7", portion située entre la giratoire Schweitzer et la fin de l'urbanisation, au Nord Est de la commune, est la 7^{ème} tranche de travaux et la dernière entrée de Ville à être requalifiée.

Depuis le 10 janvier, les travaux du BUC 7 sont passés en phase 2 avec la mise en sens unique de la circulation dans le sens Montpellier/Frontignan et une fermeture de la circulation dans le sens sortant vers Montpellier, avec une déviation (*en fuchsia sur le plan - voir pages travaux*). Cette déviation restera effective jusqu'à la fin des travaux, prévus en juin 2023 (hors reprise des enrobés). Dans le même temps, les études pour le BUC 8 seront également lancées.

Les commerces de proximité et le cheminement piéton restent quant à eux bien accessibles tout au long des travaux.



**** Désimperméabilisations des sols, déconnexion du pluvial et végétalisation**

Afin de prendre en compte les nouvelles exigences en matière d'écologie, d'aménagement et de qualité de vie, la Ville entreprend des travaux de désimperméabilisation sur le BUC. Ces derniers consistent à transformer les surfaces imperméables par des surfaces plus perméables pour retrouver les fonctions majeures du sol : capacité d'infiltration de l'eau, stockage du carbone, des substances organiques et minérales, biodiversité, etc.

Les résultats attendus sont multiples :

- ➔ Une respiration "urbaine" pour les usagers et les riverains avec la création de larges espaces verts ;
- ➔ Une diminution de l'effet îlot de chaleur généré par les surfaces minéralisées ;
- ➔ Une gestion intégrée des eaux pluviales qui sont utilisées pour diminuer l'arrosage des espaces verts ;
- ➔ Une participation à la dépollution des eaux de ruissellement ;
- ➔ Une préservation accrue de la biodiversité végétale et animale.

Au-delà de la désimperméabilisation par création de

zones espaces verts filtrantes, le projet prévoit également l'utilisation de ces espaces verts pour optimiser la gestion des eaux pluviales.

Sur la quasi-totalité du linéaire, de nombreux espaces verts et plantations permettent en effet un aménagement confortable et apaisant.

Au total, ce sont environ 3 500 m² d'espaces végétalisés qui seront créés et une quarantaine d'arbres seront plantés. Ils viennent notamment remplacer les 19 arbres situés le long du trottoir Nord de l'ancienne route nationale que la Ville a dû faire abattre car ils détérioraient la chaussée,

menaçaient les conduites existantes et ne permettaient pas d'avoir un trottoir aux normes d'accessibilité PMR.

Ces larges zones plantées en fond de trottoirs permettent de favoriser la circulation piétonne ainsi que les balades, d'assurer une meilleure infiltration des eaux de pluie et d'apporter de la fraîcheur aux riverains, piétons et cyclistes.

Les végétaux au sol seront d'essences méditerranéennes, plus aptes à résister à la sécheresse. Cela permettra de limiter les besoins en arrosage, qui sera tout de même prévu pour assurer le bon démarrage de la végétation, notamment pour les premières années, et garantir sa pérennité en période estivale. ●



Vos commerces du 87 route de Montpellier restent ouverts, soutenez-les !

La récente mise en sens unique dans le sens Montpellier/Fontignan et la fermeture de la circulation dans le sens sortant vers Montpellier (entre la giratoire Schweitzer et la fin de l'urbanisation au nord-est de la commune) avec une déviation jusqu'à la fin des travaux prévue en juin 2023 impactent directement les commerces situés le long de la route de Montpellier et plus particulièrement ceux du numéro 87.

Dès le 11 juillet 2022, une rencontre avec tous les commerçants concernés de la route de Montpellier et les élus avait été organisée pour présenter les plans, la durée, le phasage des travaux, etc. C'est à cette occasion, en concertation avec les principaux impactés, que le plan de circulation a été acté avec la décision également de suspendre les travaux durant la période des fêtes.

Pendant toute la période de chantier, même si la cyberattaque subie par la Ville (ndlr :

le 26 octobre 2022) a compliqué les échanges, la municipalité, via son service commerces notamment, est présente au quotidien pour soutenir les commerces et se rend régulièrement à leur rencontre.

Lors de sa visite des 31 décembre 2022 et 1^{er} janvier 2023, le maire Michel Arrouy a réaffirmé le soutien de la Ville qui « *comme elle l'a fait lors des précédentes phases du BUC, multiplie les actions pour soutenir ses commerçants pendant cette période difficile* ». Avec entre autres : l'implantation de panneaux signalétiques à proximité des commerces ; de nombreuses communications sur les réseaux sociaux, la newsletter hebdomadaire, le site internet de la ville et dans le magazine municipal. Le conseil municipal a également

voté, le 26 janvier, la mise en place de la commission d'indemnisation amiable des professionnels dont l'activité est située dans le périmètre des travaux (voir pages 6-7).

La municipalité vous encourage à privilégier les commerces de proximité et en particulier ceux du 87 route de Montpellier pour les habitants du secteur et ceux qui le traversent. ●

VOS COMMERCES DU 87 ROUTE DE MONTPELLIER :

- ➔ artisan boulanger, pâtissier "le Moulin de la Rocade" : 04 67 38 11 57
- ➔ la cave "la cave à Nico" : 04 30 72 34 92
- ➔ le primeur "mon petit primeur" : 04 67 28 15 54
- ➔ le camion de pizza "NDJJ pizza" : 06 40 09 23 95

26^{ème} édition du FIRN

Festival International du Roman Noir



La 26^{ème} édition du Festival international du roman noir / FIRN se déroulera du 23 au 25 juin 2023 dans l'enceinte du lycée professionnel Maurice-Clavel, au bord du canal historique du Rhône à Sète. Le thème, "L'aventure c'est l'aventure", réunira près de 35 romancier(e)s (littérature, jeunesse et BD) de 10 nationalités différentes pour des rencontres et des dédicaces autour des épopées, des voyages et des châteaux en Espagne, des quêtes et des fuites en avant, des évasions et des disparitions.

Pour vous faire patienter, partez à la découverte des meilleurs auteurs de polar du moment qui vous lisent leur dernier roman. À pied, en vélo, à moto, sur un bateau, toutes les balades sont ouvertes à tous et gratuites mais sur inscription obligatoire. Elles se déroulent à Frontignan la Peyrade, sur le bassin de Thau ou l'agglomération de Montpellier, très exceptionnellement ailleurs en Occitanie et se terminent par une dégustation en circuit court des produits du terroir et une séance de dédicaces avec un libraire indépendant. Les lieux sont précisés quelques jours avant le rendez-vous. À l'aventure !



une mère réfugiée cap-verdienne et son fils de dix ans, traqués par un père violent.

➔ **Samedi 11 mars – 10h30 - Frontignan la Peyrade - Avec Philippe Castelnau**
Motel Valparaiso (Asphalte, 2022) est un rêve éveillé nourri d'American way of life et de grands espaces.

➔ **Samedi 25 mars – 11h - Frontignan la Peyrade - Avec Jean-Michel Espittallier**
Cow-boy (Inculte, 2020), et *Tueurs* (Inculte, 2022), un mix de l'histoire de son grand père de la Californie aux Alpes avec des déclarations et descriptions de tueurs. Dans le cadre du Printemps des poètes 2023.

➔ **Samedi 1^{er} avril – 10h30 – Leucate - Avec André Hélène/Serguei Dounovetz**
Sur les traces d'un maître du roman noir en écoutant des extraits de ses chefs d'œuvre lus par Serguei Dounovetz. En partenariat avec la Ville de Leucate pour les 50 ans de la mort de l'auteur.

➔ **Samedi 22 avril – 10h30 Gigan / Mireval (à moto) - Avec Benoît Séverac**
Le tableau du peintre juif (La manufacture de livres, 2022), une (en)quête mémorielle familiale entre Cévennes et Israël. Ouvert aux motards et non motards sous conditions.

➔ **Samedi 6 mai – 10h30 – Montpellier - Avec Pia Petersen**
Le silence des perroquets (Les arènes, 2022), une charge contre le pouvoir numérique qui conte la disparition d'un chercheur lanceur d'alerte à Los Angeles et la résistance de hackers et de street-artistes à Paris. En partenariat avec la Comédie du livre 2023.

➔ **Samedi 27 mai – 10h30 Frontignan la Peyrade - Avec Anne Bourrel**
Le roi du jour et de la nuit (La manufacture de livres, 2023), l'histoire d'un grutier qui essaie de sortir du trou de sa chaussette, etc.



Et aussi...

Toute l'année, le FIRN est présent dans les établissements scolaires, auprès des jeunes, des seniors et des personnes isolées à travers des ateliers d'écriture ou de pratique artistique avec des auteurs, des bédéastes et/ou des plasticiens. Tous les ateliers donnent lieu à des publications et/ou des réalisations présentées lors du FIRN afin de valoriser le travail collectif.

➔ **De novembre 2022 à avril 2023 - Groupe scolaire Anatole-France**

Olivier Martinelli (*Le livre des purs* T1 et T2, Leha 2020-2021), écrit la suite de son ouvrage jeunesse *Pusac le malin* avec les enfants de l'école maternelle et élémentaire ainsi que ceux de l'accueil de loisirs périscolaire / ALP.

➔ **Janvier et février - Centre Muhammad-Yunus**
Pascal Thiriet (*Vos entrailles à nos chiens*, Jigal 2022), coordonne l'atelier d'écriture avec des sans-abris de la ville et les bénévoles du *Refuge de la Gardiole*.

➔ **Février, avril et Juin – Lycée Maurice-Clavel et MLIJ bassin de Thau**



4^{ème} et de CAP du lycée professionnel Maurice-Clavel ainsi qu'un chantier d'implication avec les jeunes en parcours d'insertion de la MLIJ bassin de Thau.

➔ **Avril – École des Terres-Blanches**
Claudine Aubrun (*Les enquêtes d'Hypathie* T3, Syros 2023), entraîne deux classes de CE2 à enquêter avec son petit détective Nino à la recherche d'un objet volé lors de l'ouverture de saison du musée de la ville.

Les scénographes et plasticiens Leila Limousi et Fabien Albert (association CUSF), conduisent deux ateliers de fabrication de décors du festival avec les élèves de

➔ **Avril – Centre de loisirs Les Mouettes**
La dessinatrice et plasticienne Ganaëlle Maury construira des châteaux en Espagne avec les enfants de l'ALSH.

➔ **Mai – Collège Les-Deux-Pins et maison des seniors Vincent-Giner**
Charles Aubert (*Tala Yuna*, Slatkine & Cie 2022), enverra des cartes postales au bout du monde avec les collégiens de 4^{ème} auxquelles répondront des seniors.

➔ **Mai – UEMO-PJJ à Sète et maison des seniors Vincent-Giner à Frontignan la Peyrade**

Guillaume Guerse (*Barney Stax, détective privé*, etc. de tout, Fluide Glacial 2022), dessinera des destinations possibles avec les jeunes de l'Unité éducative en milieu ouvert.



➔ **Mai et juin – Librairie Prose Café**
Anne Bourrel (*Le roi du jour et de la nuit*, La manufacture de livres 2023), incitera à la dérive les habitants du cœur de ville en association avec le collectif citoyen du quartier.

➔ **Juin – Collège Les-Deux-Pins**
Alex Baladi (*Saturnine*, Atrabile 2022), construira avec les élèves de 6^{ème} SEGPA une mappemonde géante qui portera les mondes, les continents, les fleuves rêvés des enfants de la ville.

“Le roman noir ne cesse d'évoluer ! Pour lui rendre hommage comme il se doit, la Ville de Frontignan la Peyrade met tout en œuvre pour que ce festival de renommée internationale apporte toujours son lot de nouveautés et de surprises, autant sur le temps de l'édition, que tout au long de l'année, avec de nombreux rendez-vous et ateliers proposés. Initiés, amateurs, curieux, profitez dès maintenant de cette nouvelle aventure !”



Valérie Maillard,
adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et à l'égalité hommes / femmes

Vivement les vacances !

Afin de permettre aux jeunes frontignanais et l'apeyradois de passer de belles vacances d'hiver dans les structures municipales, de nombreuses activités sont proposées par la municipalité : jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités manuelles, de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques ou scientifiques.

De 3 à 10 ans

Pour les plus jeunes, de 3 à 10 ans, une prise en charge est prévue de 7h30 à 18h30, sur inscription, grâce à une fiche de réservation à déposer dans les ALP ou auprès du responsable des ALP.

- ➔ Au plus tard 2 semaines avant le début du mois concerné pour les réservations des mercredis (pour mars fiches doivent être déposées au plus tard le 15 février).
- ➔ Du 1^{er} mars au 9 avril 2023 pour les réservations concernant les vacances scolaire de printemps (du 24 avril au 5 mai 2023).

De 11 à 17 ans

Pour les jeunes de 11 à 17 ans :

- ➔ Comme pour les vacances d'hiver et afin de faciliter les réservations,

une 1^{ère} journée dédiée aux inscriptions est programmée le samedi 8 avril de 10h à 16h au point information jeunesse, situé à la maison Voltaire, parc Victor-Hugo.

- ➔ Les inscriptions se feront ensuite directement au point information jeunesse, du 11 au 20 avril 2023.

- ➔ Le lancement des inscriptions aux activités des mercredis sera directement communiqué aux parents par sms et à travers l'espace famille.

Le paiement des réservations aux activités Kifo valide l'inscription, il peut être effectué par chèque ou espèces. ●



Plus d'infos :

- 📞 Responsable des ALP (3/10 ans) : 06 87 55 02 08
- 📞 Point info jeunesse (11/17 ans) : 04 64 18 50 84

Espace famille : comment payer ses factures ?

En raison de la cyber-attaque subi par la municipalité, le paiement en ligne via l'espace famille n'est plus possible. Un courrier de facturation (ALSH, ALP, restauration, etc.) est envoyé aux usagers pour les informer des paiements à effectuer auprès de la Régie principale.

Au regard des difficultés générées, des facilités de paiement peuvent être accordées après étude des demandes.

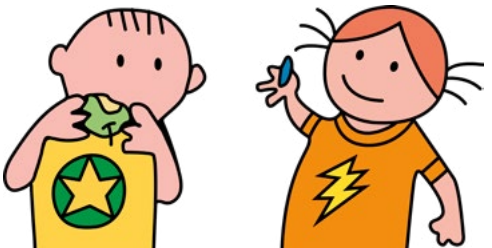
Régie principale : 5 rue député Lucien Salette à Frontignan la Peyrade (face au musée municipal) – 04 67 18 54 20

- ➔ Lundi, mardi, jeudi : 8h / 11h45
- ➔ Mercredi : 13h45/16h30
- ➔ Vendredi 13h45 / 16h

Vous pouvez déposer vos chèques dans la boîte aux lettres régie.

Pour les familles en difficulté, des demandes peuvent être effectuées auprès des services sociaux du département :

Services départementaux de solidarité & Protection maternelle et infantile de Frontignan : 172 Av. Marechal Juin – Clos St Antoine – 34110 Frontignan – 04 67 67 76 99 ●



Réussite scolaire : associer tous les acteurs.

Depuis avril 2022, la Ville et le collège les 2 Pins sont partenaires autour d'une action innovante relevant notamment du « Dispositif d'Accompagnement pour Ma réussite en 6^{ème} » (DAMa), piloté par l'équipe de direction de l'établissement, associant des enseignants et plusieurs partenaires extérieurs.

L'objectif est de faciliter l'entrée au collège d'élèves repérés dès le CM2 qui présentent diverses difficultés : méthodologie, concentration, estime de soi, maîtrise de la langue, ouverture culturelle...



Ce dispositif, qui associe les parents, les acteurs éducatifs et les agents communaux du programme de réussite éducative, a plusieurs vocations :

ASSOCIER LES PARENTS EN PROPOSANT DES SORTIES PARENTS/ENFANTS.

Mercredi 18 janvier, grâce au dispositif DAMa et au financement de la ville de Frontignan la Peyrade, 45 personnes (enfants, parents et encadrants) ont pu assister au spectacle familial Icare choisi par l'équipe du collège Les 2 Pins au Théâtre Molière de Sète qu'ils ont pu visiter au terme de la représentation.

- ➔ consolider le parcours des élèves au collège, en favorisant persévérance et ambition scolaires ;
- ➔ mettre en œuvre une alliance éducative pour impliquer les parents dans la réussite scolaire de leur enfant et favoriser un lien de confiance réciproque famille-école ;
- ➔ mettre en place un accompagnement à la parentalité : proposer des outils et ressources scolaires et extra scolaires et favoriser un collège ouvert aux parents pour construire un corpus commun de valeurs éducatives.

Devant le succès de l'accompagnement proposé, des familles qui étaient inscrites dans ce dispositif en 6^{ème} en 2021/2022 ont émis le souhait de poursuivre l'expérience lors du passage en 5^{ème}. ●

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) et du programme de réussite éducative (PRE) de la Ville, qui souhaite prévenir le décrochage scolaire et favoriser l'accompagnement des enfants les plus fragiles notamment issus du quartier prioritaire de la ville (QPV).



Claudie Minguez ,

première adjointe déléguée à la ville éducatrice

Février / Mars 2023

Découvrez en un coup d'œil l'ensemble des évènements, sorties, spectacles, expositions... qui se déroulent à Frontignan la Peyrade.

Flashez le code pour accéder à la version numérique de cet agenda.



EN
FÉVRIER

Démocratie participative :

Réunions des comités habitants et comité des sages

Organisées par les animateurs référents des 6 nouveaux comités habitants, pour coordonner leurs activités au sein de leurs quartiers et les membres du comité des sages.

Entrée libre.
Rens. et insc. : 04 67 18 54 33

10
FÉVRIER

Saison culturelle - Concert

La Strada Nonno - Collectif Vlaggio

La Strada Nonno est un spectacle musical interprété par un quartet de Jazz, le Collectif Viaggio. Au travers de compositions originales de Georges D'Acunto, de la projection de photos et vidéos à la lecture d'un texte, ce spectacle présente l'histoire de l'immigration d'un Italien, son grand-père Giorgio D'Acunto qui au début des années 1900 quitte son île natale, Ischia du golfe de Naples, pour émigrer à New-York. Avec Georges d'Acunto, (batterie et compositeur), Jérôme Dufour (saxophone ténor et arrangements), Bernard Vidal (guitare et arrangements), Pierre Ayral (basse et arrangements). Durée 1h15

20h30, chapelle Saint-Jacques, avenue Frédéric-Mistral, Frontignan la Peyrade.
Gratuit – Tout public. Conseillé à partir de 10 ans
Rens. et insc. : 04 67 18 54 92

18
FÉVRIER -
11 MARS

26^{ème} édition du Festival International du Roman Noir / FIRN

Balades littéraires +deFIRN

Partez à la découverte des meilleurs auteurs de polar du moment qui vous lisent leur dernier roman. À pied, en vélo, à moto, sur un bateau, toutes les balades sont ouvertes à tous et gratuites mais sur inscription obligatoire. Elles se terminent par une dégustation en circuit court des produits du terroir et une séance de dédicaces avec un libraire indépendant. Les lieux sont précisés quelques jours avant le rendez-vous. À l'aventure !

Samedi 18 février – 10h30 - Frontignan la Peyrade
Avec **Laurence Biberfeld** - *Malencontre* (In8, 2022), une course folle dans le métro entre une mère réfugiée cap-verdienne et son fils de dix ans, traqués par un père violent.

Samedi 4 février - 10h30 – Frontignan la Peyrade
Avec **Philippe Castelneau** - *Motel Valparaiso* (Asphalte, 2022), rêve amoureux et américain de sable et de vent dans le désert de Sonora.
Rens. et insc. : 04 67 18 54 92

12
FÉVRIER

Bourse des collectionneurs

Devenue l'un des rendez-vous majeurs des collectionneurs et autres chineurs à la recherche de l'objet tant désiré, cet événement attire de nombreux visiteurs, amateurs de cartes postales, de jouets, de vieux livres, de timbres, de vieux papiers, de monnaies, etc. Organisée par l'Association culturelle et laïque frontignanaise.

Entrée libre.
De 9h à 17h, salle de l'Aire, plan du Bassin.
Rens. : 06 52 08 76 44 – claudine1102@hotmail.fr

13 & 14
FÉVRIER

Cinés Seniors

Organisés par le CinéMistral, la Ville et le CCAS. 1€ pour les plus de 60 ans inscrits auprès du CCAS.
14h30,
CinéMistral.

15
FÉVRIER

Soirée conseils sur les économies d'énergie

Vous avez des questions, vous vous interrogez sur les aides qu'il est possible d'obtenir dans vos projets, etc. ? La Ville de Frontignan la Peyrade, en partenariat avec Gefosat, association qui conseille et accompagne les particuliers, les collectivités et les entreprises dans la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique, vous propose une soirée conseils autour des économies d'énergie.
Entrée libre.
18h30, salle Voltaire.

Février/
Mars

Lotos associatifs

Samedi 18 février – 14h30 - salle de l'Aire
Organisé par le Club 40
Samedi 4 mars - 14h – salle de l'Aire
Organisé par la Mutuelle des douanes.
Samedi 4 mars - 14h – salle de l'Aire
Organisé par la Société des joueurs frontignanais / SJF

5
Mars

Le spectacle du carnaval des enfants

En attendant la grande cavalcade du mois de mai, la parade d'Halloween ou celle du Père Noël, la Ville et le comité des fêtes proposent aux enfants de Frontignan la Peyrade une nouvelle occasion de se déguiser pour faire la fête. Spectacle "*Mario et la princesse*" (magie, conte, son et lumière), ouvert à tous les enfants de 2 à 10 ans.

Dès 14h30, salle de l'Aire.

EN DIRECT DE LA MÉDIATHÈQUE MONTAIGNE

JEUNESSE - Soirée au coin du jeu - À la carte / tarte !

Du jeu traditionnel au très récent, du sérieux au plus léger... Carte / tarte : buffet à partager... À vos fourneaux !

➔ À partir de 10 ans, sur inscription.

Samedi 11 février, 19h

JEUNESSE - Matinée des bébés

L'espace ludothèque se transforme en zone d'exploration et de découvertes pour les tout-petits.

➔ Tout public.

Mardi 14 février, de 10h à 12h

LECTURE - Lirocafé

Un moment de rencontre

convivial durant lequel on partage ses lectures "coups de cœur" autour d'un café.

➔ Public adulte.

Samedi 18 février, à 10h30

LECTURE - Lirochocolat

Tous les passionnés d'aventures, d'intrigues, etc. et de chocolat, sont invités à partager leurs découvertes avec d'autres lecteurs et amateurs de chocolat.

➔ Pour les 8-12 ans.

MULTIMÉDIA - Thau numérique

Vous avez une question ? On a peut-être une réponse !

➔ Tout public.

Tous les vendredis, de 17h à 18h

MULTIMÉDIA - Livres numériques

Besoin d'aide pour emprunter des livres numériques ? Nos médiathécaires sont là pour vous aider à distance par téléphone ou sur place avec votre matériel.

➔ Tout public.

Sur rendez-vous en contactant le
04 99 57 85 00

MULTIMÉDIA - Conseiller numérique

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Une question sur votre matériel ? Omar, conseiller numérique, vous propose des ateliers collectifs "Paperasse en ligne" ou bien des temps d'accueil individuels. Renseignements auprès de votre médiathèque.

➔ Tout public.

Sur rendez-vous en contactant le
04 99 57 85 00

JEUNESSE - Raconte-moi une histoire

Moment privilégié de découverte de la littérature jeunesse.

➔ Tout public.

Sur rendez-vous en contactant le
04 99 57 85 00

➔ Retrouvez toute la programmation de la Médiathèque Montaigne sur mediatheques.agglopoie.fr/montaigne

➔ Rens. : 04 99 57 85 00

LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Balades natures, gourmandes, nocturnes, pédestres, à vélo ou en bateau... toute l'année, l'office de tourisme de Frontignan - Archipel de Thau, propose de nombreuses activités à prix minis ! Réservations et inscriptions (obligatoires)

📧 archipel-thau.com ☎ 04 67 18 31 60

Du lundi au vendredi

Les rendez-vous de l'espace de vie sociale Albert-Calmette

La Ville et ses associations proposent aux familles de nombreuses activités, pour la plupart gratuites, au sein de sa structure impasse des Merles ou dans Frontignan la Peyrade. Sport, ateliers couture, tricot, jeux de société en famille, sorties au cinéma ou à la médiathèque, rencontres, échanges et débats, visites, permanences d'accompagnement, etc.

Découvrez le programme mensuel des activités sur frontignan.fr

En forme en ville

2 séances d'1 heure avec vos éducateurs sportifs. Prévoir tenue adaptée.

Séances gratuites - 9h30 ou 10h30 - Stade Lucien-Jean

LES MARCHÉS

Marché traditionnel

Pour faire le plein de produits frais et du terroir, dénicher de bonnes affaires ou juste flâner d'étal en étal, le renommé marché de Frontignan la Peyrade vous donne rendez-vous tout au long de l'année chaque jeudi et samedi, de 8h à 13h, en coeur de ville.

Halles municipales

Charcuterie, fromagerie, bar à vins, boucherie chevaline, tiellerie, traiteur, primeur, pâtes fraîches artisanales, poissonnerie, écaillerie. Du mardi au dimanche, de 6h à 15h, place du Château (derrière l'Hôtel de Ville).

Marché des producteurs de pays

Dédié aux produits bio et circuits courts, le marché paysan réunit les producteurs de saveurs du terroir et produits frais. Tous les adeptes du bien-manger s'y donnent rendez-vous. Tous les jeudis et samedis, autour des halles.

Les étals de proximité de La Peyrade

Mini marché de produits alimentaires et de fleurs. Tous les dimanches, de 8h à 13h, place Gabriel-Péri, quartier de La Peyrade.

Marché aux puces de La Peyrade

Tous les dimanches, de 6h à 13h, place Gabriel-Péri. Inscription exposants au 06 22 28 25 79

Les paniers directs producteurs

AMAP Cantagal

L'AMAP Cantagal donne rendez-vous à ses adhérents pour récupérer leur panier bio (fruits et légumes). Chaque lundi à 18h, maison des seniors Vincent-Giner. Renseignements et inscriptions : amap34cantagal.free.fr - 04 67 77 98 65

Paniers de Thau : Fronticourt

Les adhérents de Fronticourt récupèrent les commandes de produits bio et du terroir en direct de producteurs locaux. Chaque mercredi de 18h à 19h, salle de l'Aire. Renseignements et inscriptions : paniersdethau.fr

Les rendez-vous associatifs

Février / Mars 2023

PÉTANQUE

Les lundis & jeudis

Concours à la mêlée démolée en 2 parties, organisés par les *Francs pétanqueurs*.

Ouvert à tous. 2€ / personne.

➔ **Inscription** : 06 59 00 18 69

➔ **14h30** - Boulodrome Carpentier-Nourrigat, Aire des loisirs, av. du 81^e R.I.

Les mardis, mercredis et vendredis

Concours à la mêlée démolée en 3 parties, organisés par la *Joyeuse pétanque mixte*.

Ouvert à tous. 3€ / personne

➔ **14h30** - Boulodrome Carpentier-Nourrigat, Aire des loisirs, av. du 81^e R.I.

PERMANENCE APF

Tous les mardis (sauf vacances scolaires)

Afin d'offrir un soutien de proximité, l'APF propose des permanences à Frontignan la Peyrade. L'association assure un accueil physique, téléphonique ou même des visites à domicile pour apporter de l'aide de proximité aux personnes et à leurs familles.

➔ **13h > 17h15** - Maison pour tous Désiré-Archimbeau, salle bleue, impasse des Lavandins.

ATELIERS D'ÉCRITURE

Tous les mardis (sauf vacances scolaires)

Proposés par la *Fabrikulture*. Pas de niveau requis, juste le plaisir de rire ou de s'émouvoir ensemble par le truchement de l'écrit. L'animatrice donne une proposition, on écrit pendant une vingtaine de minutes, on lit son texte si on le souhaite. On

se régale et on recommence.

➔ **17h30** - Local Chateaubriand, rue du Vercors

APÉRO LITTÉRAIRE & LECTURE PUBLIQUE

Dimanche 12 février

Chaque 2^{ème} dimanche du mois, la librairie associative *le Prose café* vous convie pour un apéro littéraire avec des lectures tenues par les auteurs en dédicace ou des comédiens pour vous faire entendre les nouveautés en vente à la librairie. Découvrez les œuvres d'un auteur.ice ou celles d'une maison d'édition. Ces rencontres pourront être suivies d'un show-case de groupes ou d'auteurs-compositeurs-interprètes en soutien à une sortie d'album.

➔ **Entrée libre.**

➔ Dès 17h30, place de la Vieille Poste.

VOYAGE AU PERTHUS

Lundi 13 février

Organisé par l'association *Voyages loisirs*.

➔ Tarif : 20€ (acompte de 10€ à l'inscription).

📞 **Rens. et insc.** : maison pour tous Désiré-Archimbeau – 06 76 01 86 09 – 06 14 67 31 54 – janine.d@orange.fr

APRÈS-MIDIS JEUX DE SOCIÉTÉ

Les mardis 14, 21 et 28 février

Organisés par l'association *Voyages loisirs*.

➔ **14h**

➔ Salle François-Bouvier-Donnat, rue de Lierles.

LOTO

Vendredi 17 février

Organisés par l'association *Voyages loisirs*.

➔ **17h45.**

➔ Salle François-Bouvier-Donnat, rue de Lierles.

COLLECTE DE DONS : VÊTEMENTS POUR LES SANS-ABRIS

Dimanche 19 février

Organisée par United Riders, au profit de l'association *la petite roue de Chloé*.

Repas partagé froid le midi. Les dons seront par la suite distribués par United Riders dans le cadre de leurs maraudes auprès des sans-abris. Entrée libre.

➔ **8h30 > 19h**

➔ Salle François-Bouvier-Donnat, rue de Lierles.

REPAS

Dimanche 19 février

Organisé par l'association *Voyages loisirs*, au restaurant Le Barnier

➔ Tarif : 25€.

➔ Inscription aux permanences de l'association, les jeudis de 9h30 à 11h, maison des seniors Vincent-Giner.

➔ **12h** - restaurant Le Barnier, rue des Joncs.

THÉÂTRE : 8 FEMMES

Du jeudi 23 au dimanche 26 février

Adaptation de la pièce de Robert Thomas proposée par la Cie Théâtre vol de nuit.

La veille de Noël Marcel, industriel parisien, est trouvé assassiné dans sa chambre. Très vite on s'aperçoit que le criminel n'a pu ni entrer, ni sortir ; c'est donc l'une des 8 femmes présentes... Bloquées dans la maison par les intempéries, elles doivent faire leur enquête elles-mêmes, les vérités éclatent.

C'est une corrida cocasse et grinçante ; terrifiante aussi car la coupable continue de tuer !

➔ Tarif : 15€ (adulte) – 5€ (enfant).

➔ Du 23 au 25/02, 20h, le 26/02 à 15h, salle Voltaire, boulevard Victor-Hugo.

📞 **Rens. et insc.** : 06 11 19 13 34 – www.theatrevoldenuit.com

VOYAGE : CIRQUE DE GÉRONE

Du jeudi 2 au samedi 4 mars

Organisé par l'association *Voyages loisirs*.

➔ Tarifs : 279€.

📞 **Rens. et insc.** : maison pour tous Désiré-Archimbeau – 06 76 01 86 09 – 06 14 67 31 54 – janine.d@orange.fr

11^{ÈME} TRAIL DES LUCIOLES

Dimanche 5 mars

Trail et marche nordique de nuit, organisé par le Tri-run Frontignan. Chaque année le Tri Run de Frontignan vous invite à partager une soirée de course à pied sur les sentiers de la Gardiole entre terre et mer, dans un cadre exceptionnel à découvrir en solo, duo ou en relais de nuit, à votre rythme.

➔ Parking La Cible, route de Balaruc, départ à 19h, remise des prix à 22h30.

📞 **Rens. et insc.** : 06 14 15 36 69

RENCONTRE LPO

Mercredi ! mars

Rencontre d'information et d'échanges sur l'activité de la Ligue de protection des oiseaux du bassin de Thau. Entrée libre.

➔ Dès 18h30, salle bleue, maison pour Désiré-Archimbeau, impasse des Lavandins.

Budget participatif : Les votes sont lancés !

Lancé au printemps dernier dans le cadre de l'engagement de la municipalité à développer la démocratie locale, le budget participatif de Frontignan la Peyrade arrive dans sa phase finale avec un vote organisé du 15 février au 15 mars 2023.

Le nouveau dispositif de démocratie participative locale a pour vocation de permettre aux habitants de participer directement au développement de la Ville par le financement de projets concrets d'intérêt général dans les domaines des solidarités, jeunesse et sport, environnement, cadre de vie. Ainsi, du 1^{er} juillet au 30 septembre, tout habitant majeur a pu proposer son projet.

Le jury d'admissibilité s'est réuni le 15 octobre afin d'étudier la faisabilité des projets. Un certain nombre d'entre eux ont été écartés faute de conformité.

À ce jour, sur les 10 projets déposés par les habitants de la ville :

Enveloppe à 30 000€

Sur les 5 projets déposés, un seul est éligible et donc lauréat (sans vote des habitants).

➔ Monsieur *Pascal Guy* va ainsi pouvoir développer "Les Frontignanais formés à sauver des vies" qui consiste en l'apprentissage des premiers gestes qui sauvent aux citoyens de la ville.

Enveloppe à 10 000€

Les 2 projets déposés sont éligibles au concours et devront être départagés par le vote des habitants.

Le premier, nommé "un ciel plus étoilé" par les porteurs, propose d'équiper les éclairages des rues de la Ville de détecteurs de présence. Étudiants en ingénierie, les candidats proposent d'élaborer et de développer les dispositifs.

"A l'eau quoi !!", le deuxième vise à réduire notre consommation de bouteilles en plastique grâce à l'installation de fontaines distribuant de l'eau potable gratuitement. Ces "fontaines publiques" seraient signalées à l'aide de panneaux indicateurs.

Enveloppe à 5 000€

Sur les 3 projets déposés, seul 2 sont éligibles, donc lauréats. Ils remportent les deux enveloppes prévues au concours (sans vote des habitants).

➔ Madame *Valérie Peres* va lancer son "Parcours ludique intergénérationnel", escape game ludique et intergénérationnel autour



de l'étang des mouettes.

➔ Monsieur *Lionel Hiltz* va également pouvoir développer son projet d'espace de détente et de rencontre sur une bande de terrain inoccupée située entre les jardins partagés du Caramus et la RD612. Il sera végétalisé, notamment avec des arbres fruitiers à coque.

Les lauréats pourront bénéficier de l'expertise des services communaux afin de mettre en œuvre leurs projets au service des Frontignanais et Lapeyradois. ●

Afin d'élire le dernier lauréat et allouer la dernière enveloppe, le vote citoyen sera ouvert du 15 février au 15 mars, sur le site internet de la ville et à la Maison Voltaire où sera installé une urne, 3 boulevard Victor Hugo - Parc Victor Hugo Frontignan la Peyrade. Tous les habitants, Frontignanais et Lapeyradois, pourront donc voter et départager les deux projets restants, et choisir lequel sera développé sur la commune.

La ville accueille 8 nouveaux jeunes volontaires européens

Terre historique d'accueil et de brassage des populations, Frontignan la Peyrade a su faire perdurer cet héritage constitutif de son présent et de son avenir. Notamment à travers les jumelages mais également grâce à sa participation active au dispositif du Corps européen de solidarité/CES (ex Service volontaire européen/SVE). Mercredi 25 janvier, 8 nouveaux jeunes volontaires étaient accueillis en salle d'honneur par le maire et ses adjoints.

Parce que la mobilité, le dépassement des frontières, qu'elles soient géographiques ou intimes, font partie des clés pour ouvrir de nouvelles perspectives personnelles, sociales ou professionnelles, la Ville de Frontignan la Peyrade a fait de cette question un axe fort de sa politique, en particulier pour la jeunesse. Outre les jumelages actifs, avec l'Italie (Gaeta), le Portugal (Vizela), l'Espagne (Pineda de Mar) et depuis 2018, le Maroc (M'Diq), en lien avec son histoire de territoire d'accueil, Frontignan la Peyrade est aussi la seule commune du bassin de Thau à s'être dotée d'un service dédié à la mobilité internationale et à être labellisée Erasmus +.

Accréditée depuis 2008 pour recevoir des jeunes venus de toute l'Europe, mais aussi pour permettre aux jeunes frontignanais de partir dans d'autres pays, la Ville mène de nombreuses actions dans les établissements scolaires et avec les associations. À ce jour, hors voyages scolaires ou associatifs, plus de 200 jeunes de la commune sont déjà partis en Italie, Portugal, Espagne, Grèce, etc. Les jeunes accueillis par notre commune sont plus nombreux chaque année, de même que les structures en co-accueil. Cette saison, ce sont donc 8 jeunes, le plus fort effectif jamais atteint, qui seront accompagnés et accueillis tout au long de l'année par des services municipaux, des établissements scolaires ou des associations (lire ci-contre). Cette année, la municipalité a créé un lieu dédié, rue du canal, pour que les jeunes volontaires puissent se réunir, échanger, travailler...

différentes questions européennes (citoyenneté, développement durable, inclusion, égalité hommes-femmes, histoire-géographie, art, culture, jeunesse, etc.). L'objectif est à minima de toucher autant de jeunes que l'année dernière, soit 2000. Les jeunes volontaires auront aussi à mener des actions collectives sur des événements tels que :

- ➔ la 7^{ème} édition de Bougeons nos frontières, organisé dans le cadre de la fête de l'Europe, le 11 mai
- ➔ le 26^{ème} Festival international du Roman Noir #FIRN
- ➔ la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)
- ➔ les festivals de l'été : muscat, Thau, Convivencia, festikifo, thau game. ●



Leur mission principale est de sensibiliser les jeunes des collèges et du Lepap à

Soucieuse d'encourager l'émancipation des jeunes ainsi que leur engagement dans des projets d'intérêt général, la Ville porte la conviction que la mobilité est un atout, tant pour ses habitants que pour son territoire et n'a de cesse de développer le dispositif d'accueil et d'échange des jeunes volontaires européens, faisant de Frontignan la Peyrade une référence nationale en la matière.

Georges Forner,
conseiller municipal délégué aux jumelages



JULE BREDEBUSCH

Cette vingtenaire originaire d'Emden en Allemagne souhaite promouvoir la coopération internationale. Basée au Collège des 2 Pins, elle devra accompagner les projets en partenariat avec SOS Méditerranée, réactiver le projet "Enfants d'ici, parents d'ailleurs", animer l'exposition "Cartoon for peace", mener une réflexion autour du groupe d'élèves allophones, proposer des animations dans le cadre du projet "Semaine nationale des langues" ou encore diriger un atelier d'écriture FIRN sur le thème "L'aventure c'est l'aventure".



LEAH SCHADT

Autrichienne, de la ville de Pasching, âgée de 20 ans, Leah sera rattachée au collège Sainte Thérèse. Elle souhaite « devenir indépendante et quitter ma zone de confort » tout en apprenant la langue et la culture française. Elle aura cette année pour tâche l'accompagnement du groupe d'éco-délégués, avec la poursuite des projets de développement durable (niche à insectes, etc.), initiés l'année dernière par un ancien SVE.



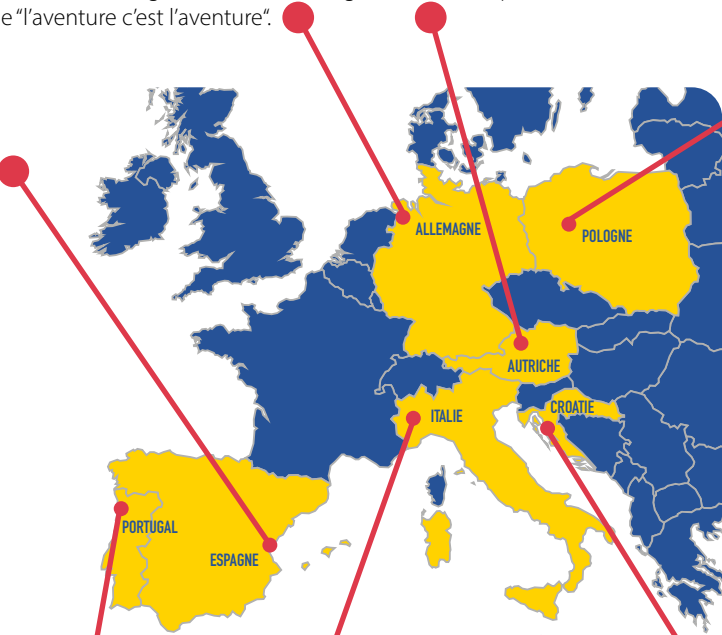
MIŁOSZ LUPINSKI

Âgé de 21 ans, ce polonais de la ville de Poznan aura le collège Simone De Beauvoir pour structure d'accueil. Activiste bénévole invétéré, il se destine à travailler au sein d'organisations non gouvernementales. À Frontignan la Peyrade, il participera à la création d'un club éco-délégués, à l'obtention du label Eco-collège ou E3D du collège, à la création d'un potager ou encore à la végétalisation de l'établissement. Il devra également mettre en place le tri et le compost à la cantine, ainsi que des opérations de sensibilisation des adultes au tri des déchets et au recyclage.



GARCIA SANCHEZ ESTRELLA

Venue de Valence, en Espagne, cette passionnée de langue et d'échanges humains âgée de 24 ans sera accueillie au sein du Lepap Maurice Clavel. Elle aura notamment pour mission d'accompagner et encadrer des élèves dans la réalisation d'un projet autour du sport, de l'inclusion et du développement durable, d'aider les élèves lors de la réalisation d'exposés d'histoire/géographie, de créer un jeu en lien avec la culture européenne ou encore d'animer des temps de discussion au CDI sur les thématiques liées à l'environnement, la mobilité, la jeunesse, l'Europe, etc.



MARTINA LONARDO

Cette italienne de 26 ans venue de Turin travaillera avec le service jeunesse de la commune. À travers cet investissement volontaire, elle a voulu saisir l'occasion de contribuer « à construire une société plus ouverte et inclusive » et construire des réponses aux problèmes sociaux qui l'affligent. Elle sera chargée de l'accompagnement individuel des jeunes dans leur problématique santé, emploi, logement et mobilité internationale et d'animer des ateliers thématiques selon l'envie des jeunes.



RITA FERNANDES

Arrivée récemment de Vizela, ville jumelle de Frontignan la Peyrade, la jeune portugaise âgée de 22 ans sera accueillie par Emmaüs. Elle veut « profiter de cette mission de volontariat européen pour apprendre tout ce que je ne sais pas encore ». Elle aura pour missions de développer les outils de communication pour mieux faire comprendre la cause et les valeurs de l'association, de mener une réflexion autour de la boutique en ligne et de rationaliser le planning des visites de personnes à leur domicile.



LEO VOSILA

Originaire de Split, en Croatie, ce trentenaire titulaire d'un master en histoire et philosophie souhaite améliorer ses compétences en Français. Au sein de la Mission Locale Jeunes (MLJ), il sera force de proposition pour animer des ateliers qui aideront les jeunes intéressés par la mobilité internationale à partir à l'étranger, tels que la réalisation de CV Europass ou l'aide à la recherche de missions à l'étranger.

Le 8^{ème} volontaire, en cours de recrutement, sera accueilli par l'association Petits frères des Pauvres. Il sera en charge de l'accompagnement individuel de personnes âgées isolées, chez elle ou en maison de retraite, ainsi que de l'animation du café solidaire à la maison de retraite Anatole France.

ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION VENUE DE VIZELA

Du 23 au 26 janvier, Frontignan la Peyrade recevait une délégation d'élus de sa ville jumelle portugaise.

Agostinha Freitas, première adjointe, élue à l'éducation, archives, bibliothèque municipale, ressources humaines et transport, et **Filipe Costa**, ancien volontaire SVE venu à Frontignan en 2010, aujourd'hui animateur du service jeunesse de Vizela et en charge des jumelages, venaient notamment comprendre et s'inspirer de nos politiques publiques auprès du pôle éducatif, jeunesse mobilité internationale et sport, et envisager de nouvelles collaborations entre les deux villes jumelles, particulièrement à travers la visites du LEPAP Maurice Clavel et de rencontres avec les équipes d'Emmaüs et d'Erasmus +.

Ce fut également l'occasion pour eux de transmettre l'invitation de leur maire, Victor Hugo, à notre maire, Michel Arrouy, pour le 25^{ème} anniversaire de l'indépendance de Vizela qui sera célébré le 19 mars prochain.

Protégeons notre littoral au quotidien

Dans le cadre de ses engagements écologiques et durables, dix bacs à marée sont actuellement installés par les services communaux pour récolter les déchets abandonnés et échoués sur les plages.

Les nombreux marcheurs qui collectent, au gré de leurs promenades sur la plage, les déchets laissés sur le sable : verres, plastiques, emballages, cordages, métal, caoutchouc, etc. pourront, dès

février, les déposer dans l'un des dix bacs à marée, installés par la Ville. Présents sur les plages, aux portes 5, 8, 11, 14, 16, 19, 23, 26 et 31 (voir plan ci-dessous) ces bacs seront présents durant toute la période hivernale.



Le principal objectif de ce dispositif est d'impliquer et inciter les usagers de la plage à entreprendre une démarche responsable sur les sites qu'ils fréquentent, pour qu'ils deviennent des acteurs avertis de la préservation du littoral et de la

protection de l'environnement marin. Ils ne remplacent pas mais complètent l'action de ramassage régulier et raisonné effectué par la collectivité.

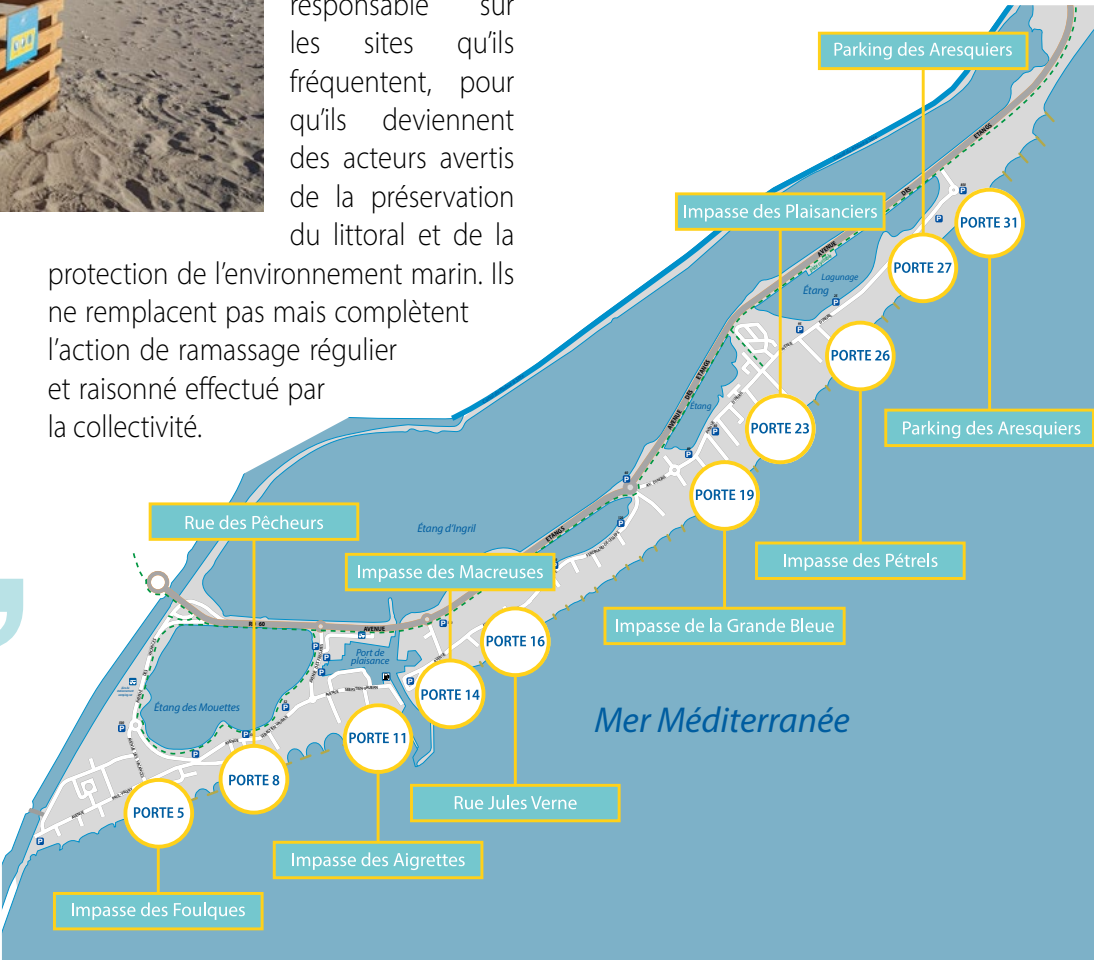
Soucieuse de son environnement, la Ville s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche éco-responsable au travers d'actions de sensibilisation, de prévention, etc. Il est primordial de préserver le littoral au bénéfice de ses habitants et de ses usagers.



Jean-Louis Molto, adjoint délégué aux espaces portuaires et balnéaires

S'il permet de nettoyer et de dépolluer les plages, ce dispositif permet aussi de mieux connaître l'origine des déchets apportés par la mer et de pouvoir agir pour en diminuer le nombre.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements de la charte "Plages sans déchet plastique" pour des communes littorales éco-exemplaires en leur permettant de s'engager pour la préservation de leurs plages. ●



J'aime ma ville, je fais ma part !

Dans le cadre de la mise en place des bacs à marée à l'entrée des plages et des actions à venir pour la protection du littoral, la municipalité lance une campagne d'information et de sensibilisation autour de la préservation de l'environnement et de la transition écologique. Une identité visuelle s'inspirant de La légende du colibri (lire encadré ci-dessous) a été créée pour l'occasion.

Dans les prochaines semaines, la ville diffusera tout d'abord un support pédagogique, dans des groupes scolaires et accueils péri et extrascolaire expliquant la légende du colibri.

Cette histoire permettra d'engager des discussions sur la coopération, la solidarité et le vivre ensemble.

Les enfants de tout âge, y découvriront ainsi la nécessité de "faire sa part", si petite soit-elle, pour que la collectivité puisse fonctionner, innover et ainsi contribuer au bien-être du plus grand nombre. Des valeurs qu'ils seront encouragés à partager au sein de leur foyer.

De nombreuses autres initiatives seront proposées tout au long de l'année afin de faire vivre cette légende.

À l'image du petit volatile, si chacun fait sa part, en ramassant quelques déchets à chaque passage sur la plage, en éteignant la lumière ou en baissant le chauffage, en utilisant les modes de déplacements doux, etc. notre territoire et plus généralement notre planète ne devraient que mieux s'en porter, tout simplement. ●

Face à l'urgence climatique, il est plus que jamais nécessaire de sensibiliser les habitants, et les jeunes générations en particulier, à la citoyenneté et à l'écologie



Michel Arrouy, Maire.



Frontignan la Peyrade
Je fais ma part !

La légende du colibri :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

INFOS PRATIQUES

Au regard des problèmes informatiques que connaît la collectivité, il est actuellement indispensable de privilégier les contacts téléphoniques et courriers.

Le maire et les élu.e.s tiennent des permanences à l'Hôtel de Ville et à la mairie annexe de la Peyrade. Pour prendre rendez-vous : 04.67.18.50.00

HÔTEL DE VILLE |

☎ 04 67 18 50 00
✉ contact@frontignan.fr
📍 Place de l'Hôtel de Ville
🕒 Du lundi au vendredi 8h30 > 12h / 13h45 > 17h

MAIRIE ANNEXE DE LA PEYRADE
04 67 18 44 80 - Av. Maréchal-Juin

GUICHET UNIQUE ÉDUCATION
04 67 18 54 22 - 12 Av. Jean-Moulin

RÉGIE PRINCIPALE
04 67 18 54 20 - 5 rue député Lucien Salette

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE / CCAS
04 67 18 50 03 - 12 Av. Jean-Moulin

PÔLE PETITE ENFANCE
04 67 18 54 00 - 12 Av. Jean-Moulin

POINT INFORMATION JEUNESSE
04 67 18 50 84 - Maison Voltaire, Parc Victor-Hugo - Bd Victor-Hugo

ESPACE KIFO
04 11 79 01 10 - Av. des Carrières

MUSÉE MUNICIPAL
04 67 18 50 05 - Rue député Lucien-Salette

ARCHIVES MUNICIPALES
04 67 18 54 90 - 33 Av. Frédéric Mistral

SERVICE CULTURE
04 67 18 54 92 - Rue député Lucien-Salette

ESPACE DE VIE SOCIALE ALBERT-CALMETTE
04 67 53 47 04 - Impasse des Merles

SERVICE URBANISME
04 67 18 51 50 - Quai du Caramus

POLICE MUNICIPALE CENTRE VILLE
04 67 18 51 40 - Place de la vieille poste

POLICE MUNICIPALE LA PEYRADE
04 67 18 66 92 - Place Gabriel Péri

POLICE NATIONALE
04 86 94 96 90 - Av. Frédéric-Mistral
ddsp-csp-sete-bp-frontignan@interieur.gouv.fr

SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS DE PLEINE NATURE
04 67 18 50 68 - Chemin de la Calade

MAISON DES SENIORS VINCENT-GINER
04 67 18 54 40 - Rue Anatole-France

ESPACE SOLIDAIRE MUHAMAD YUNUS
04 67 74 32 11 - 7 Rue de la Raffinerie
frontignan.espacesolidaire@orange.fr

CAPITAINERIE
04 67 18 44 90 - Maison du tourisme et de la plaisance - Av. des Étangs

ÉTAT CIVIL CENTRE VILLE
04 67 18 50 20 - Maison Voltaire - Parc Victor-Hugo - Bd Victor-Hugo

ÉTAT CIVIL LA PEYRADE
04 67 18 44 80 - Mairie annexe - Av. Maréchal-Juin

MAISON FRANCE SERVICE
04 67 18 50 64 - Rue député Lucien-Salette

MÉDIATHÈQUE MONTAIGNE
04 99 57 85 00 - Place du Contr'un
mediatheque.frontignan@agglopole.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE JOSEPH DI STEFANO
04 67 48 22 67 - Chemin de la Calade

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE
04 67 46 47 48 - Av. d'Aigues, Frontignan
www.agglopole.fr

SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
04 67 46 47 20 - Sète Agglopôle Méditerranée - Av. d'Aigues

DÉCHETERIE
Chemin des Prés Saint-Martin

SÈTE AGGLO MOBILITÉ
04 67 153 01 01 - 5 bis quai de la Résistance - Sète

TER OCCITANIE
0800 31 31 31 - Av. Maréchal-Juin
ter.sncf.com/occitanie

OFFICE DE TOURISME
04 67 18 31 60 - Av. des Étangs / Quai du Caramus
frontignan-tourisme.fr

MISSION LOCALE INSERTION JEUNES DU BASSIN DE THAU
04 67 18 50 60 - Imp. du Petit Versailles
antenne-frontignan@mlithau.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE : SYLVAIN CARRIÈRE
04 11 27 11 94 - 23 avenue Frédéric Mistral

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Mercredi : de 14h30 à 18h30.

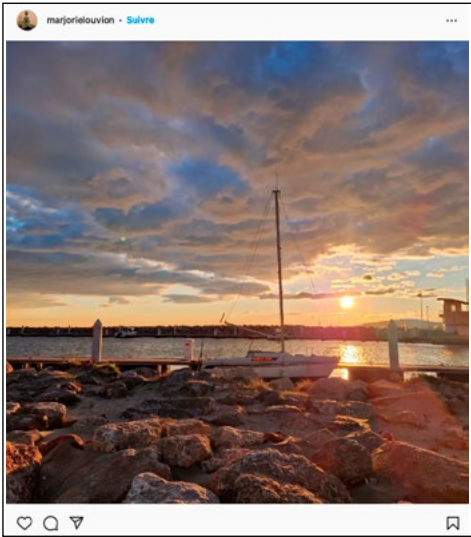
Samedi : de 9h30 à 12h30.
sylvain.carriere@assemblee-nationale.fr

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL : JEAN-FRANCK CAPPELLINI / SYLVIE PRADELLE
04 67 67 63 76 - Hôtel de Ville de Frontignan la Peyrade
Sur rendez-vous
mhlagarde@herault.fr

Frontignan la Peyrade au cœur !

Pour valoriser notre territoire, ses habitants, notre identité, nos traditions et nos savoir-faire, la rédaction vous propose de partager vos plus belles photos

sur **Instagram** (@ville_de_frontignan) et **Facebook** (VilleFrontignanOfficiel) avec le **#flpmagfrontignan**.



Sites naturels, patrimoine architectural, petits coins pittoresques, couchers de soleil, évènements et actions locales etc, chaque mois, le plus beau cliché sera retenu pour paraître dans les pages du magazine municipal.

LE CARNET

DÉCEMBRE (mise à jour)

NAISSANCES

Cielo de Marie Treuillier et Yoan Goût, **Shelby** de Kelly Jung et Benjamin Filipiak, **Marwa** de Jihane El Ouargui et Najim Fadil, **Antonio** de Tina Cortes et Antoine Cano.

DÉCÈS

Albert Abecassis, Marie-Antoinette Bresson épouse Juan, Joseph Armetta, Monique Barissoni veuve Bellet, Laurence Ricard veuve André, Vivian Houpert, Yvan Debergue, Michèle Boyer épouse Petit, Hubert Castel.

JANVIER

NAISSANCES

Isrâa de Faïza Ben Yedir et Redwane Boudaoud, **Leo** et **Sacha** de Melynda Tauliaut et Julien Plumecoq, **Lya** de Jessica Catarina et Romain Gourmelon, **Nahel** de Nathalie Sablier et Houari Kessas, **Sacha** de Carine Zaragoza et Alexandre Viallet, **Thaïs** de Manon Roussel et Thomas Clauzel

DÉCÈS

Dolorès Cortiella épouse Gonzalez, Ursule Martini veuve Lambertton, Josiane Ourtaud épouse Di Crasto, Fernand Herrera, Antonino Scaramozzino, Julien Chekroun, Michel Galletier, Dominique Bougerie

Les élu.e.s de la Majorité

Égalité femmes-hommes au service de toutes et tous

Avant tout débat d'orientation budgétaire, la loi impose depuis 2014 en conseil municipal une présentation annuelle d'un rapport dédié à la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à toutes les collectivités.

Si certains pourraient considérer la présentation de ce document comme un exercice imposé, voire pire comme un marronnier inutile, pour notre part il en va tout autrement. La préparation de ce rapport et sa présentation sont précieuses pour nous tous et avant tout pour les femmes qu'elles soient agents de la collectivité, élues ou citoyennes du territoire.

Dans notre société, elles continuent en effet à faire face à une liste d'inégalités toujours trop longue et ce malgré les avancées incontestables de ces dernières décennies en matière de rémunérations, d'accès à l'emploi, de violences, de précarité, d'accès aux responsabilités professionnelles, associatives ou politiques.

Entre les femmes et les hommes, les inégalités perdurent.

La commune de Frontignan la Peyrade, de par son statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de ses politiques publiques, par sa connaissance et sa capacité à animer le territoire, est un constant acteur de l'action publique pour l'égalité. Surtout que nous avons la compétence en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (article L1111-4 du code des Collectivités locales).

À quelques semaines de la journée du 8 mars, nous sommes donc au-delà du symbole, très satisfaits de voir ce rapport être la première affaire traitée par le conseil municipal en 2023. Pour rappel, en 2021 nous lancions un plan d'actions visant à améliorer la recherche d'un équilibre entre temps personnel

et temps professionnel, lutter contre toutes les discriminations et assurer l'égalité dans les recrutements et nominations.

Cette année encore, la lecture de ce rapport nous permet de constater que la situation des femmes au sein de la commune et du CCAS s'améliore d'une manière constante. Mais au-delà d'un légitime satisfecit, nous devons continuer à mener des actions, les décliner dans l'ensemble de nos politiques publiques et continuer à développer des liens étroits avec tous les acteurs et partenaires concernés par la question du droit des femmes.

Sur ce sujet, c'est un travail de longue haleine que nous menons nous les élues et élus du groupe majoritaire. Prochaine étape de notre engagement, la commune signera en 2023 une convention avec le centre de gestion de l'Hérault. Il interviendra sur les questions de discriminations, de harcèlement, de comportement sexistes, etc.

Mais c'est un autre sujet qui nous interpelle aujourd'hui plus spécifiquement, la question de la réforme des retraites et son incidence sur la vie des femmes.

Au-delà d'un timing discutable et de son contenu, cette dernière nous interroge sur ses conséquences pour nos concitoyens et les agents de la collectivité. Et c'est avec inquiétude que nous constatons le sort réservé aux femmes dans le cadre de ce projet de Loi. Il nous semble donc important d'énoncer que l'égalité entre les femmes et les hommes étant depuis 2014 une politique publique à part entière, nous n'acceptons pas de voir les femmes si peu considérées dans le cadre de ce projet de Loi et de voir que l'on ne profite pas de cette réforme pour gommer davantage les inégalités dans leurs déroulés de carrières.

Le groupe majoritaire

Les élu.e.s de l'Opposition

Rémunération des élus : une clarification s'impose !

Lors du conseil municipal du 26 janvier, suite à la délibération sur les indemnités des élus de la commune, un vif échange a eu lieu entre Gérard Prato, président du groupe d'opposition et le maire. Plusieurs questions ont été posées sur le mode d'indemnisation des 28 conseillers municipaux de la majorité frontignanaise.

Le maire, visiblement agacé par les remarques à ce sujet s'est énervé, accusant l'opposition de créer une polémique. Il s'agit pourtant d'argent public, et toute la transparence qui s'impose pour tous les contribuables frontignanaïes.

1 - Les élus de l'opposition ne sont pas indemnisés.

Pour information, les 7 élus du groupe d'opposition "*Agir pour Frontignan la Peyrade*" ne touchent **AUCUNE INDEMNITÉ**. Ce mandat de 6 ans relève donc du pur bénévolat, mais cela n'empêche cependant pas notre groupe d'être présent et surtout actif à tous les conseils municipaux et à toutes les commissions.

2 - Michel Arrouy touche donc 8 152 euros bruts mensuels, loin cependant de son prédécesseur.

Depuis son élection, le maire cumule « logiquement » 4 indemnités mensuelles : celle de maire (6 200 euros bruts), rémunération qui le place dans la fourchette la plus haute de sa catégorie, de président du SIVOM (1 030 euros bruts), de président du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (681 euros bruts), et enfin une indemnité de conseiller communautaire de Sète Agglopôle Méditerranée (241 euros bruts). **Soit 8152 euros bruts mensuels**. Avant son élection en tant que maire en 2020, il occupait le poste de directeur du SIVOM de Frontignan, avec une indemnité d'adjoint sous le mandat de Pierre Boulidoire. Notons toutefois que Michel Arrouy gagne nettement moins d'argent que son prédécesseur Pierre Boulidoire, champion du cumul des mandats (maire de Frontignan, président du SIVOM, du SAEP, vice-président de SAM, vice-président du Conseil Départemental), soir près de 10000

euros bruts mensuels !

Michel Arrouy ayant renoncé aux frais de représentation et à la voiture de fonction que s'était octroyé Pierre Boulidoire.

3 - Loïc Linares le grand gagnant du mercato socialiste local.

Sans aucune connaissance et expérience professionnelle des métiers de la mer, Loïc LINARES fut toutefois nommé en août 2017 par la présidente de la région Occitanie Carole DELGA, directeur de la Cépralmar, véritable satellite politique régional. Ainsi, il touche une confortable rémunération mensuelle en tant que directeur, qu'il cumule avec ses indemnités d'adjoint de la commune (644 euros bruts), de conseiller au syndicat mixte de la Gardiole (272 euros bruts), et enfin celle de vice-présidence de Sète Agglopôle Méditerranée (1 380 euros bruts).

Cette manne pour Loïc Linares fut négociée en 2020, lorsque les ténors du PS local se sont partagés les mandats locaux. À Michel Arrouy la mairie, à Pierre Boulidoire le Département, et à Loïc Linares le poste de vice-président de l'agglomération.

4 - Des adjoints et élus délégués peu rémunérés et à l'implication variable.

Les autres élus de la majorité touchent également une indemnité mensuelle : 676 euros bruts pour les 10 adjoints, 241 euros en sus pour les 6 élus qui siègent à SAM et 402 euros bruts pour les 10 autres élus avec une délégation.

Il est à souligner que les élus absentéistes touchent malgré tout leurs indemnités, au même titre que ceux qui sont réellement impliqués ! Mme Vilarverde-Fiuza, (de nationalité portugaise) et n'ayant aucune délégation, ne touche aucune rémunération.

Gérard Prato, Dominique Patte, Claude Combes, Gilles Ardinat, Marie-France Britto, Olivier Rongier, Laura Andreoletti

Budget

Frontignan
la Peyrade

participatif

50 000 €

alloués par la municipalité

VOTEZ pour
votre projet citoyen préféré !

DU **15** FÉVRIER
AU MARS

En ligne sur *frontignan.fr*
ou à la Maison Voltaire

auprès de la direction *Transition démocratique et écologique*